

Procès-Verbal du CA du CCAS
Mardi 03 octobre 2023 à 18h30 en salle Brouès

PRÉSIDENT DE SÉANCE	Mohamed Boudjellaba, président du CCAS
SECRÉTAIRE	Bérengère Monnet, directrice du CCAS
DESTINATAIRE (S)	Membres du CA du CCAS
PRÉSENTS :	Mohamed Boudjellaba, Françoise Batut, Dalila Allali, Delphine Paillot, Florence Meridji, Martine Sylvestre, Farid Mahdadi, Damien Pellat, Françoise Monchanin, Pierrette Chevrot, Eliane Renard, Michelle Serveton, Jean-Yves Caballero, Sabine Ruton.
EXCUSES :	Nabiha Laouadi
ABSENTS	Tiphaine Masson, Camille May,
PROCURATIONS	Nabiha Laouadi à Mohamed Boudjellaba
INTERVENANT	Stéphane Bienvenue, coordinateur Santé CCAS
QUORUM :	Quorum atteint avec 14 membres présents

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE SEANCE

Accueil d'un nouveau membre, Madame Martine Sylvestre, suite à la démission de Madame DIOP.

Appréciation du Quorum



Présentation de l'ordre du jour de la séance

Arrivée de Madame Allali

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration du 27 juin 2023 à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix)

DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE :

Arrivées de Madame Monchanin et Monsieur Mahdadi

1/ SUBVENTION AU CENTRE D'INFORMATION DU DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES DU RHÔNE (CIDFF) - 2023

Monsieur le Président présente la délibération et les actions mises en œuvre par le CIDFF et inscrites dans la convention. Un soutien via le contrat de ville est aussi apporté au CIDFF. La convention annuelle était auparavant contractée avec la commune, cette année ce sera avec le CCAS.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix)*

2/ CONVENTION TRIENNALE DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE GIVORS, LE CCAS DE GIVORS ET LA MISSION INTERMINISTERIELLE DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES (MILDECA)

Madame Meridji présente la délibération et précise qu'elle a été présentée et adoptée en Conseil municipal le 28 septembre 2023.

Des associations et structures locales œuvrent déjà sur la thématique des addictions. Ce partenariat avec un financement supplémentaire permettra de renforcer la prévention en cohérence et en soutien aux actions déjà mises en œuvre sur la commune (CLSPD, CLS, CLSM, Cité Éducative, CSAPA, PAEJ, etc...)

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix)*



3/ CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LE CCAS DE GIVORS ET L'AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE RHONE-ALPES (ARS-AURA)- COFINANCEMENT DU TIERS-LIEU DE SANTE

Madame Allali présente la délibération et informe d'une labellisation CNR santé pour le Tiers-Lieu obtenue cet été en un temps record, ce qui a permis de solliciter une subvention. L'ARS soutient le service santé depuis plusieurs années et continue pour le Tiers-Lieu Santé.

Madame Allali souligne le travail accompli depuis 3 ans et remercie le coordinateur santé. Face à la difficulté des territoires à attirer des médecins, La MSP et le Tiers-Lieu Santé sont des outils pour y remédier à Givors : leur inauguration est prévue début 2024.

Une question quant à l'accueil des personnes porteuses de handicap est posée : il est rappelé que ces lieux seront ouverts à tous et inclusifs.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix)*

4/ CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE STATUTAIRE ET DE CONTROLE DU CDG69

Monsieur le Président explique que le CDG69 par sa connaissance des missions et postes de la fonction publique territoriale, apportera une expertise plus adaptée aux agents du CCAS.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix)*

5/ DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Président présente la décision modificative, dont les recettes supplémentaires par rapport au BP initialement voté, s'élèvent à 96 318€ en fonctionnement et 84 500€ en investissement.

Monsieur le Président fait part de contraintes budgétaires : augmentation du coût de l'énergie, augmentation du point d'indice des fonctionnaires en 2023,... Le budget prévisionnel 2024 devra en tenir compte.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix)*



Madame Batut présente les décisions prises par le Président en vertu des délégations données par le Conseil d'Administration et souligne une augmentation du nombre de personnes domiciliées au CCAS au cours de ces derniers mois.

POINTS DIVERS :

- Présentation du service sénior et de la Semaine Bleue 2023

Madame Batut expose la volonté politique de développer les actions envers les séniors givordins. En 2020, près de 4 800 personnes ont plus de 60 ans à Givors, avec des personnes qui peuvent être fragiles, ou isolées.

Les différentes actions et dispositifs mis en œuvre par le service sénior sont rappelés : portage de repas à domicile, restaurant pour les séniors, activités annuelles et ponctuelles, ateliers de prévention, coordination de la semaine bleue, colis de fin d'année, voyage annuel, sorties à la journée, conférences, ...

Et Madame Batut informe des évolutions du service, déjà mises en œuvre afin d'accueillir au mieux les séniors Givordins:

- Un accueil dédié au service sénior (prise de poste d'un agent d'accueil et administratif fin août 2023)
- Des changements de locaux au sein de la Maison Du Fleuve Rhône (MDFR) : un accueil + bureaux au 2^{ème} étage de la MDFR et une salle d'activité dédiée aux séniors au rez-de-chaussée.
- Pour les bénéficiaires du portage de repas, mise en place avec la Médiathèque d'un portage de livres à domicile depuis septembre 2023.

- Présentation de la MSP, du Tiers-Lieu de Santé et du Mois de la Santé

Il est rappelé la volonté de développer des réponses aux besoins des givordins en terme de santé, d'accès au soin et de prévention.

Le Pôle Santé ouvrira début 2024, avec la MSP et le Tiers-Lieu Santé sur le volet prévention, cette proposition innovante devrait permettre d'attirer de nouveaux professionnels de santé et des acteurs de la prévention et ainsi enrichir l'offre de soin disponible sur Givors.

Les ateliers de préfiguration du Tiers- Lieu Santé ont débuté et se dérouleront jusqu'à début 2024. Les partenaires s'impliquent fortement dans ce travail.

Mois de la Santé :

Il est rappelé le programme et les objectifs de ce mois de la santé ouvert à tous les givordins, avec plusieurs thématiques développées (logement, addictions, alimentation, nature, marche, audition, santé mentale...). La prévention est au cœur de ce programme et fait aussi le lien avec le futur Tiers Lieu de Santé.

L'Etat et l'ARS soutiennent financièrement le Mois de la Santé.

Mutuelle communale- Mutualp :

Le bilan est positif, à ce jour, on recense 150 adhésions (environ 300 bénéficiaires), sachant qu'une partie de la population ne peut y prétendre (mutuelles employeurs et bénéficiaires de la CSS notamment).

Les rendez-vous se tiennent le jeudi au CCAS. La communication est à poursuivre.

Médiation santé :

Les permanences se tiennent les jeudi et vendredi au CCAS, ce qui permet un lien avec la mutuelle communale et les travailleurs sociaux du CCAS.

La fréquentation est en augmentation et répond à un besoin de la population.

Monsieur le Président lève la séance à 19h50.

Le président du CCAS,

Mohamed BOUDJELLABA



La secrétaire de séance

Bérengère MONNET

